



DÉCLARATION LIMINAIRE DE SUD ÉDUCATION → CAPA DU 29 JUIN 2017

Le contexte actuel, dans l'éducation et la société, est encore une fois marqué par le manque d'ambition en ce qui concerne l'éducation nationale, le renoncement à tout projet progressiste et émancipateur au niveau économique et social, dans une logique libérale centrée sur l'austérité.

Depuis la création de la Hors Classe, Sud éducation n'a cessé de protester contre cette idée de « salaire au mérite » qui établit une hiérarchie entre les collègues et masque l'absence de réelle revalorisation de nos salaires depuis de trop nombreuses années. La progression des carrières reste encore très majoritairement lente et très inégalitaire. A cela s'ajoute un discours managérial rétrograde fondé sur un poids accru de la hiérarchie et sur l'arbitraire prétendant reconnaître les mérites des personnels.

S'il s'agit de motiver davantage les enseignant-es, qu'on leur donne d'abord les moyens d'exercer leur mission d'intérêt général en cessant de faire de l'éducation une simple variable d'ajustement budgétaire, de précariser toujours davantage de personnels, et en en finissant une bonne fois pour toute avec la baisse continue de leur pouvoir d'achat.

Le nombre de promus représente seulement 6 % des promouvables, au lieu des 7 % réglementaires, soit un manque de 62 promu-es. Nous ne comprenons pas que les collègues affectés dans l'académie de Créteil soient ainsi défavorisés par rapport à ceux des autres académies et demandons donc le respect des quotas de personnes promues. Il est également anormal que des collègues soient privé-es du bénéfice de la hors-classe alors même que leur barème devrait le leur permettre : nous dénonçons le poids accordé aux avis de la hiérarchie quant aux « mérites » des collègues.

Par ailleurs, cette année encore, de nombreuses inégalités sont visibles dans le traitement de la situation de nos collègues.

D'une part, il nous semble nécessaire de valoriser les carrières des collègues les plus anciens dans un contexte marqué par les pertes de pouvoir d'achat et l'allongement de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein. On constate que les personnes de plus de 60 ans comptent seulement pour 9 % des promu-es : moins de la moitié des collègues de plus de 60 ans bénéficie de la hors-classe. Cela a des implications sur leurs conditions de vie et sur les revenus pris en compte pour le calcul de leurs retraites : c'est tout simplement inacceptable.

D'autre part, les inégalités de genre sont encore très présentes : seules 5,2 % de femmes sont promues contre 7 % pour les hommes. Cela s'explique notamment par le fait que les congés maternité ou parental (majoritairement pris par les femmes pour ces derniers) freinent clairement l'évolution des carrières sans que cela soit contrebalancé par des mesures ciblées de la part de l'administration. Nous souhaiterions qu'il y ait une vraie démarche de la part des autorités ministérielles et académiques pour prendre en compte cette situation inégalitaire, dans une profession pourtant très féminisée. Il nous apparaît évident qu'une prise en compte de l'âge dans l'attribution de la hors-classe permettrait de réduire cette injustice.

SUD Éducation Créteil rappelle son attachement au corps unique de la maternelle à l'université, à une progression de carrière égalitaire et au rythme le plus rapide pour tous les collègues. Nous dénonçons la réforme de l'évaluation qui se met en place cette année qui n'élimine en rien l'arbitraire et les inégalités dans la gestion des carrières des enseignant-es.

Enfin, nous refuserons de prendre part aux débats concernant ce thème lors de la CAPA : notre mandat consiste à défendre les personnels, et non à déterminer les mérites des un-es et des autres.